



Notre

MORTCERF

Bulletin
d'Informations
municipales

N° 139 - DECEMBRE 2022

Village

Meilleurs

Vœux

2023

L'édito du Maire



Christian Bouvier
Votre Maire

***"Rendez-vous à la
cérémonie des vœux
du Maire et du Conseil
Municipal le 14 janvier
2023 à 18h00 à la Salle
Polyvalente"***

Notre Village

Création : **IMG Concept**

(www.img-concept.fr)

Impression : **Mister Repro**

Neufmoutiers-en-Brie

(nicolascailleau@misterrepro.com)

Directeur de publication :

C. Bouvier

Mise en page :

P.A Powezka

Membres de la rédaction :

P.A Powezka, S. Croulard, F. Gillet,

C. Tonetti, G. Caillau, A. Delong,

1, avenue du Général Leclerc

77163 Mortcerf

01 64 04 30 39

www.mortcerf.fr

Chères Moressartoises, chers Moressartois,

Je savais qu'en devenant Maire de notre village, je devais m'attendre à subir des reproches, des critiques, à être contesté. C'est le jeu de la démocratie et vous avez pu constater que certains ne m'ont pas épargné durant les deux années et demie qui viennent de s'écouler ! Mais comme le disait Talleyrand, tout ce qui est excessif est insignifiant.

Je me contenterai simplement de rappeler les valeurs auxquelles je suis très attaché, à savoir la loyauté, la fidélité, la confiance, le respect et le sens des responsabilités.

Les ambitions personnelles, les besoins de reconnaissance individuelle et les égos surdimensionnés doivent s'effacer au profit de l'intérêt collectif. Telle est ma vision d'un engagement municipal, que l'on soit membre de la majorité ou de l'opposition.

Pour ma part, je continue à consacrer mon énergie et ma disponibilité uniquement au bénéfice de l'avenir de notre village.

J'ai procédé à une réorganisation de l'équipe municipale en nommant deux nouveaux adjoints : Slobodan Bimbasic et Nadine Boumaza dont les compétences et les qualités humaines sont précieuses pour notre collectivité.

Je salue l'entrée au sein du conseil municipal de Renée Colmant et de Bernard Leye qui occuperont les sièges de deux conseillers démissionnaires.

Le chantier de l'école maternelle est enfin terminé et a pu aboutir à son ouverture le 1er septembre pour la rentrée scolaire. L'inauguration officielle s'est déroulée le 22 octobre et je remercie toutes les plus hautes personnalités de l'État, de la Région Ile-de-France et du Département de Seine et Marne d'avoir accepté notre invitation et de nous avoir honoré de leur présence.

En 2023, après règlement des dernières factures relatives à la construction de l'école et la vente effective d'un terrain communal permettant de solder notre dette engendrée par ce projet, notre village devrait retrouver une situation budgétaire plus saine permettant d'envisager de nouveaux investissements sans augmenter la pression fiscale.

Des projets importants pour notre vie quotidienne pourront ainsi être lancés, avec toujours pour objectif de dynamiser notre village, d'apporter de nouveaux services et de lutter contre la vétusté de nos équipements publics, mais en veillant à une préparation rigoureuse de leurs financements.

Côté festif, le traditionnel repas de nos aînés qui n'avait pu être organisé au mois de mars, contexte sanitaire oblige, s'est déroulé le samedi 29 octobre. Ce fût un superbe moment de convivialité avec une participation importante de nos aînés, heureux de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

Le marché de Noël a rencontré cette année également un très vif succès. Je félicite toute l'équipe du Comité des fêtes, les membres du Conseil municipal des jeunes et nos agents communaux pour la parfaite organisation de cet événement.

En attendant de nouvelles occasions de nous rencontrer en 2023, je vous souhaite de passer d'excellents fêtes de fin d'année.

Christian Bouvier
Maire de Mortcerf

Le Conseil Municipal

La majorité municipale



Sandra Croulard

1^{er} Adjointe en charge des affaires sociales, affaires scolaires et périscolaires, développement et vie économique et finances



Pierre-Alexis Powezka

2^e Adjoint en charge de la Vie Associative - Culturelle et de la Communication



Slobodan Bimbasic

3^e Adjoint en charge de l'Urbanisme, de la Voirie, des Espaces Verts, des Réseaux et Bâtiments



Nadine Boumaza

4^e Adjointe en charge du Comité des Fêtes, de la Jeunesse, des Transports et des Projets Communaux



Catherine Tonetti

Conseillère



Bernard Presson

Conseiller



Fanny Gillet

Conseillère



Patrick Guay - Arrigoni

Conseiller



Isabelle Moreau-Desqueux

Conseillère



Renée Colmant

Conseillère



Bernard Leyet

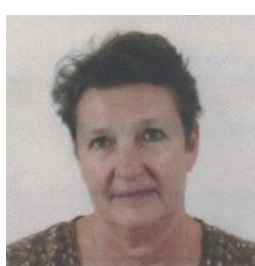
Conseiller

La minorité municipale



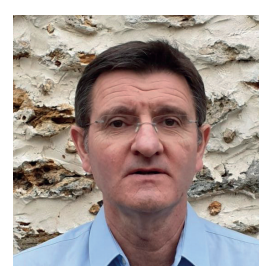
Grégory Caillau

Conseiller



Martine Duval

Conseillère



Alain Momot

Conseiller

Inauguration de la nouvelle école maternelle de Mortcerf

Entourés de Lionel BEFFRE, Préfet de Seine-et-Marne, Isabelle PÉRIGAUULT, Députée de la 4ème circonscription de Seine-et-Marne, Anne CHAIN LARCHÉ, Conseillère régionale et Sénatrice, Jean-François PARIGI, Président du Département de Seine-et-Marne, Marc CUYPERS, Président du Val Briard, nous avons inauguré, le samedi 22 octobre 2022, la nouvelle école maternelle de Mortcerf.

Cette inauguration marque la fin d'un travail de longue haleine pour assurer le financement et la pérennité de ce beau projet.



L'équipe enseignante et les personnalités invitées



Coupage de ruban

Désormais, **nos petits moressartois et enseignants bénéficient d'une structure moderne et de qualité** qui permettra de favoriser leur plein épanouissement à l'école.

Nous tenions à remercier tous les habitants qui se sont déplacés en nombre pour cet événement.

La construction de la nouvelle école maternelle, un véritable feuilleton qui nous a réservé son lot de surprises !

Depuis de nombreuses années déjà, l'état des préfabriqués de l'école maternelle faisait peine à voir. Achetés et installés en 1987, leurs remplacements étaient plus que nécessaires.

- Courant 2018, la municipalité en place lance un projet de construction d'une nouvelle école maternelle et choisit des professionnels pour l'accompagner (architecte, assistance maîtrise ouvrage...).

- Le 13 décembre 2018, le projet est voté en conseil municipal pour un montant chiffré à 1 216 429 euros et des demandes de subvention sont adressées à l'Etat (DETR et DSIL), à la Région Ile de France et au Département de Seine et Marne (Contrat rural) pour un montant total attendu de 709.000 euros. Le recours à des emprunts à hauteur de 360 000 euros est alors envisagé.

- Le 23 avril 2019, l'Etat notifie son refus de subvention (DETR). Les demandes de subvention auprès de la Région et du Département sont mises en attente d'examen par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), compte tenu de la situation financière de la commune.

- Le 22 juillet 2019, la municipalité renouvelle sa demande de subvention à l'Etat (DETR).



Démarrage des travaux de la future école



Poursuite des travaux

- Le 25 juillet 2019, l'Etat notifie son refus de subvention (DSIL).
- Le 10 octobre 2019, le permis de construire est déposé.
- Le 14 février 2020, la subvention de l'Etat est acceptée (450 000 euros)
- Le 6 mars 2020, le Maire délivre le permis de construire
- Le 15 mars 2020, 1er tour des élections municipales
- **Le 4 juin 2020, la Direction Générale des Finances Publiques notifie son refus d'une augmentation de la dette de la commune et du recours à l'emprunt pour ce projet.**

• Le 28 juin 2020, élection d'une nouvelle municipalité.

• De Juillet à septembre 2020, la nouvelle municipalité prend connaissance du projet, de son absence de financement global et examine les réponses des entreprises à l'appel d'offres aboutissant à un surcoût de plus de 300 000 euros par rapport à l'estimation initiale. A l'issue de négociations le surcoût est ramené à 150 000 euros, portant le coût final prévu à 1 358 000 euros.

• Le Maire rencontre la DGFIP afin de faire un point sur la situation financière de la commune. **En commun accord, la vente d'un terrain communal est envisagée pour trouver des ressources mais nécessite une modification du Plan Local d'Urbanisme qui avait été voté le 6 février 2020.**

Dans le même temps des négociations sont ouvertes avec des banques et un prêt relais de 800 000 euros est souscrit afin de pouvoir honorer le paiement des factures.

- Le 23 septembre 2020, la Région vote une subvention de 148 000 euros.
- Le 24 septembre 2020, le Département vote une subvention de 111 000 euros.
- Le 13 novembre 2020, le Maire donne son feu vert au projet et au lancement des travaux.
- **Le 7 janvier 2021, un permis de construire modificatif doit être déposé afin de corriger une erreur dans l'implantation de l'école commise sur le permis de construire initial.**
- **De janvier 2021 à Août 2022, déroulement du chantier avec un suivi régulier des élus débouchant sur des corrections impératives d'anomalies engendrant des surcoûts.**

• Août 2022, fin des travaux avec un coût final du projet s'élevant à plus de 1 500 000 euros.



Discours des officiels



Un public nombreux



Fin des travaux



Salle de classe



Salle de lecture

• Le 1er septembre 2022, se déroule la rentrée scolaire.

• Le 22 octobre 2022, Inauguration officielle.

• Le 9 novembre 2022, la municipalité procède à un remboursement partiel du prêt relais, à hauteur de 400 000 euros et demande à sa banque un report du paiement du solde de 400 000 euros, dans l'attente de la vente effective d'un terrain communal.

Un feuilleton qui nous aura tenu en haleine pendant plus de 2 ans, que la nouvelle municipalité a dû prendre en charge dès son élection en juillet 2020 afin d'apporter les corrections nécessaires et boucler le financement au détriment d'autres investissements indispensables pour notre village, mais qui ont dû inévitablement être retardés.

La construction d'une nouvelle école maternelle était vraiment prioritaire, mais ce projet aurait mérité une préparation plus sérieuse. **Au terme de nombreuses vicissitudes, réjouissons-nous de voir les enfants et les enseignants de Mortcerf disposer de superbes locaux grâce à un effort financier important de tous les Moressartois !**

Parole donnée, parole tenue...

Fidèles à nos engagements, nous n’avons pas ménagé nos efforts depuis notre élection pour nous attaquer à ce problème crucial resté sans réponse depuis tant d’années, à savoir l’absence de nouveaux médecins généralistes dans notre village.

Les démarches et les contacts que nous avons entrepris ont porté leurs fruits. Depuis le début du mois de février, une nouvelle médecin généraliste, Myriam Berthézene-Widmer s’est installée à la maison médicale



Des places de parking supplémentaires et installation d'un panneau d'affichage

Attendu depuis plusieurs années par nos praticiens, de nouvelles places de parking ont été créées. Un panneau d'affichage a également été installé devant la Maison Médicale.

Vous trouverez l'ensemble des noms et numéros des praticiens exerçant au sein de notre beau Manoir. Nous tenions à remercier M. Ribeiro, artisan de Mortcerf, pour le travail réalisé.



Bienvenue aux secrétaires de Mairie :



Marion CRETÉ

Depuis fin janvier, Marion Creté est en charge de l'Accueil, de l'État Civil, des Élections.



Mélanie LEROY

Depuis décembre 2021, Mélanie Leroy est en charge de la Comptabilité, des Ressources Humaines, du Scolaire et Péri-scolaire

Zoom sur notre Marché du vendredi

Toutes les semaines vous pouvez retrouver :



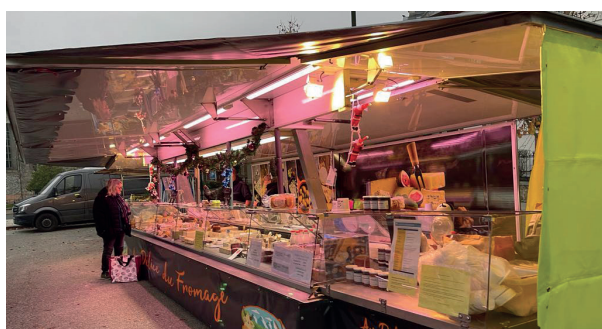
La Poissonnerie Jean-Pierre – M Jean-Pierre
Quivilly de Chaumes en Brie – 06 15 26 32 04



Stand de fruits et légumes tenu par la famille
Mimouni - 06 13 33 67 72



Boucherie-charcuterie de Olivier Belet
01 60 25 71 52



La fromagère, Alain et Françoise Gallot, de
Touquin – 06 15 54 74 85



2V1 Exotique – M. Didier Beakou et Yvette
Kichi – de Paris. 07 67 89 32 38

Toutes les deux semaines, en plus des commerçants habituels, vous retrouverez également :



Le P'tit Caviste de Guillaume
06 70 98 84 68



L'épicerie Rav vie en vrac – Sylvie François –
06 51 94 97 20

Zoom un nouveau Food Truck

Afin de renforcer l'offre commerciale du village, nous travaillons activement à l'installation pérenne de food truck sur la commune.

Le jeudi soir, sur la place du marché, vous retrouverez M. SALE BON MEM – Cuisine réunionnaise - 07 69 83 63 75

Nous espérons pouvoir vous annoncer de bonnes nouvelles d'ici quelques semaines.



La vie du Village

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes a repris ses activités depuis septembre sous la Présidence d'Isabelle Moreau-Desqueux avec le soutien de Nadine Boumaza, Présidente du Comité des Fêtes.

Depuis, le Maire Junior et 2 adjoints ont été élus. Chaque jeune essaiera de réaliser son propre projet : soirées cinéma, randonnées Moressartaises, affiches et pochoirs de sensibilisation pour les « crottes de chien », rencontres sportives, journée d'initiation d'équitation, rencontres avec les associations Moressartaises...

Nous avons participé à l'inauguration de l'école maternelle, à l'organisation de la journée d'Halloween, au Marché de Noël et sommes fiers d'avoir lu un poème lors de la cérémonie du 11 novembre. En nous achetant des plantes, des barbes à papa et en participant à la tombola, vous nous aidez grandement à réaliser nos projets. Nous tenons à vous remercier vivement.

Aussi, nous avons le projet de réaliser une boîte à livres et si vous avez un vieux meuble chez vous qui pourrait nous être utile, vous pouvez nous laisser un message en Mairie.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes !



Vente de sapins



Décoration du village par le CMJ

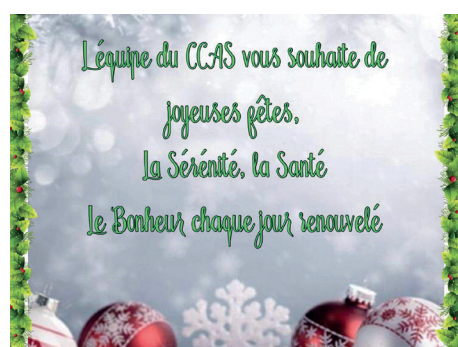
Repas des Aînés 2022



C'est avec un grand plaisir que nous avons renoué avec notre traditionnel repas des aînés. Annulé à deux reprises en raison de la pandémie, cet événement attendu a eu lieu le samedi 22 octobre dernier.

Près de 100 séniors se sont retrouvés pour un moment convivial, gastronomique et musical à la salle des fêtes de Mortcerf.

Spectacle de magie, danses et remise de cadeaux ont jalonné ces joyeuses retrouvailles. Rendez-vous l'année prochaine !



Centre Communal d'Action Sociale

En cette nouvelle année, nous serons toujours à votre écoute Cathy, Christine, Renée, Isabelle, Patricia, Slobodan, Sylvie.

Vous pouvez nous retrouver tous les premiers samedi du mois en mairie à l'occasion de nos permanences.

Le Comité des Fêtes de Mortcerf

A la rentrée 2022, **le Comité des Fêtes a fait peau neuve**. Un nouveau bureau a été mis en place avec l'ambition de dynamiser Mortcerf à travers de nouveaux projets.

31 octobre 2022 : enfants, parents, grands parents sont venus en nombre participer à notre **édition 2022 d'Halloween**.

Décembre 2022 : mise en place des **illuminations** dans le village et **décoration des vitres de la salle polyvalente**. Sobriété énergétique oblige, nous avons décidé de concentrer les décorations sur les axes principaux et dans le centre du village. Un grand merci à nos agents, Bruno et Thierry, pour le travail effectué.

10 décembre 2022 : Avec la participation de 25 exposants, notre **Marché de Noël a été une véritable réussite**. Tout au long de la journée, enfants et parents ont pu prendre des **photos avec le père Noël**, découvrir des produits locaux avec une **dégustation** du Brie de Meaux par Bernard LEYET et de vin chaud préparé par le Comité des fêtes. Les enfants ont pu participer à un **atelier confection des boules de Noël** organisé par l'APE et faire des **promenades en calèche** l'après midi.

18 décembre 2022 : Retransmission **de la Finale France Argentine** à la salle polyvalente



ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE MORTCERF

La saison 2022 se clôture pour l'A.P.E.M. Une belle année pour l'association après une période compliquée lors du COVID. Beaucoup de passage cette année sur l'étang avec l'arrivée de nouveaux adhérents et surtout la fidélité de ceux qui nous suivent depuis des années. Pleins de projets sont à venir pour l'année 2023. Nous vous attendons nombreux.

Pour clôturer cette année nous avons réalisé notre deuxième lâcher de truite et surtout notre assemblée générale où nous avons pu échanger avec les adhérents. Nous avons eu aussi le privilège d'avoir comme invité J.C Coquelet, représentant de l'association de handicap prévention roulez petits bouchons, pour laquelle l'A.P.E.M a réussi à collecter des bouchons pour aider les personnes qui en ont besoin.

Nous vous souhaitons une bonne année 2023 !

La vie du Village



Pour suivre, nos actualités rendez-vous sur le Facebook du Comité des Fêtes et sur le site de La Mairie de Mortcerf.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

La Vie associative



*Avec Apem Mortcerf pour une belle
collecte de bouchons pour
Handicaprévention Roulez Petits
Bouchons*

La Vie associative

SPORTS ET LOISIRS

Cette année Sports et Loisirs vous propose diverses activités :

La Gym adulte (Cardio, renforcement musculaire et stretching), la Danse Country, le tennis de table, l'éveil sportif et cirque pour enfants, Baby gym, Danse moderne pour enfants, échecs, bibliothèque.

Également, de nombreuses manifestations, le 25 septembre se tenait la seconde édition de notre tournoi de tennis de table suite au report de la traditionnelle rencontre du printemps. Une quinzaine de joueurs se sont affrontés dans la bonne humeur et sous le regard bienveillant de notre juge arbitre Michel Cordon, notre indéfectible doyen. C'est Rémi qui a remporté le tournoi en battant Michel en finale. Le tennis de table est un sport qui permet une vraie mixité et nos entraînements du vendredi soir sont ouverts à tous dès 21h à la salle polyvalente...La carte d'adhésion suffit !



Sans oublier, nos P'tite broc, broc vêtements, broc jouets livres disques, bal de la country, la première démonstration de Scrabble animé par Michel Puchaux et surtout notre grande brocante de l'Ascension. Nous vous proposons le 1 février 2023 le spectacle « Cabaret » avec Hélène et Sylvain, et nous ne manquerons pas de vous avertir des autres animations à venir.

Malheureusement, pour le maintien de l'association, il faut de l'aide pour les organisations, nous faisons donc appel aux Moressartois pour venir nous apporter leurs soutiens afin que Sports et Loisirs continue à faire vivre Mortcerf et bien sûr, les nouvelles idées sont les bienvenues, venez nous retrouver lors de notre prochaine Assemblée Générale en début d'année 2023.

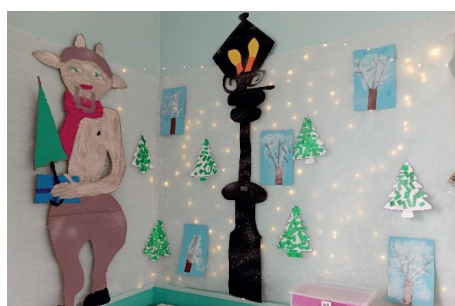
L'accueil de loisirs Familles Rurales de Mortcerf a ouvert pendant les vacances de la Toussaint.

Les enfants ont voyagé dans « le Monde de Narnia ».

Diverses activités ont été proposées, masque d'Aslan, arbre de neige, Mr Castor, Tumnus, porte de l'armoire...

Familles Rurales de Mortcerf
acm.resa@gmail.com

FAMILLES RURALES



SOUL OF GAMER

« Amusez-vous bien et que le meilleur gagne ! » tels sont les derniers mots de mon briefing adressés à tous les participants avant le début de notre tournoi Super Smash Bros. L'association esport Soul Of Gamer a été créée en décembre 2020 avec des joueurs exclusivement en ligne.

Depuis septembre 2022, notre structure propose une activité gaming hebdomadaire à tous les joueurs(ses) dans la salle polyvalente de Mortcerf. Chaque adhérent esport a la possibilité de pratiquer sur switch et Ps5 les différents jeux tels Smash, Mario Kart, DBZ, Fifa23, Tekken et pleins d'autres licences. Une fois par mois, nos 18 adhérents s'affrontent lors d'un tournoi organisé par l'association avec des récompenses pour les vainqueurs.

Avec l'équipe des bénévoles, nous aidons nos jeunes talents à progresser et nous leurs transmettons toutes les valeurs du sport électronique telles le fairplay, l'entraide, le goût de la compétition et le respect.

Soul Of Gamer est la seule structure en Seine et Marne a proposé des activités gaming et compétitives de façons régulières avec des consoles nextgen!



Vous pouvez nous suivre sur :

Facebook <https://www.facebook.com/andre.sadou>

Twitter https://twitter.com/Soul_Of_Gamer_

Instagram https://www.instagram.com/_soulofgamer_

Twitch https://www.twitch.tv/whyask_sog

En nom de toute l'équipe, nous tenons à remercier la mairie de Mortcerf plus particulièrement Pierre-Alexis Powezka qui nous a aidé dans la mise en place du projet bénéficiant à tous les jeunes de la commune et de ses environs.

André Sadou alias Whyask,
Président de l'association SOUL OF GAMER

LA PÉTANQUE

Coupe du Maire :

Le 3 septembre dernier a eu lieu la traditionnelle Coupe du Maire organisée par l'US Pétanque de Mortcerf. À cette occasion, près d'une quarante de boulistes, adhérents et élus ont participé à ce tournoi placé sous le signe de la bonne humeur.



Désormais, le deuxième hangar est équipé d'un bardage qui permettra aux adhérents de jouer à l'abri des intempéries.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Jackie Jaccod, le Président, au 06 81 42 78 10

La Vie associative

LES AMIS DU CLOCHER ET DU PATRIMOINE MORESSARTOIS

2022 marqué par l'amélioration de la situation sanitaire nous a permis de nous retrouver en présentiel à de multiples occasions comme par le passé.

Voici quelques évènements qui ont marqué la vie de notre association :

La tenue de notre Assemblée Générale en mai a permis de renouveler sa confiance au bureau et de prouver la bonne santé de notre association.

Notre repas convivial (Paëlla) organisé en juin et si attendu par tous nos adhérents depuis 2019, a réuni 80 personnes dans la cour de la ferme du Vieux Château.

Le **Succès** de cette journée, où les échanges furent nombreux à l'ombre de la grange, malgré les fortes chaleurs, fut rendu possible par l'hospitalité de Jean-Claude Maurice ainsi que l'implication de nombreux adhérents, et constitua un temps fort de la vie d'ACPM.

Participation au Forum des associations en septembre (10), incontournable rendez-vous de la vie communale.

Dans le cadre des JEP journées Européennes du patrimoine en septembre (18) notre traditionnelle promenade dont le thème était : « Sur le chemin de nos calvaires »

Sans oublier la préparation des N° 13 et 14 de notre revue semestrielle « **Le Petit Moressartois** ».



Nous profitons de cet article pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à tous les lecteurs de « Notre Village ».

Pour nous contacter :
06 32 29 17 25
contact.acpm@yahoo.fr

LES ANCIENS COMBATTANTS



Le 19 mars, célébration du soixantième anniversaire de la fin de guerre d'Algérie avec dépôt de gerbe de fleurs au monument aux morts et au cimetière par les anciens combattants de Mortcerf en présence d'élus de Mortcerf.

Le 29 Septembre, s'est tenu un repas amical avec les anciens combattants de Mortcerf et les membres du club des anciens de Mortcerf dans une ambiance conviviale au restaurant la Raymondine à Mouroux.

Le 11 novembre, les anciens combattants de Mortcerf se sont réunis au monument aux morts pour un dépôt de gerbe de fleurs en présence d'élus de Mortcerf, de la gendarmerie et des enfants de l'école de Mortcerf, ensuite au cimetière pour un dépôt de gerbes de fleurs qui fut suivi d'un pot de l'amitié offert par la mairie.

Les anciens combattants de Mortcerf, de la Houssaye-en-brie et de Rozay se sont retrouvés autour d'un repas convivial qui s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance à la salle des fêtes de Mortcerf

Nous vous rappelons que l'association des anciens combattants est ouverte à tous, venez nous rejoindre en contactant le secrétaire au 06 10 81 45 70 (cotisation annuelle 27€).



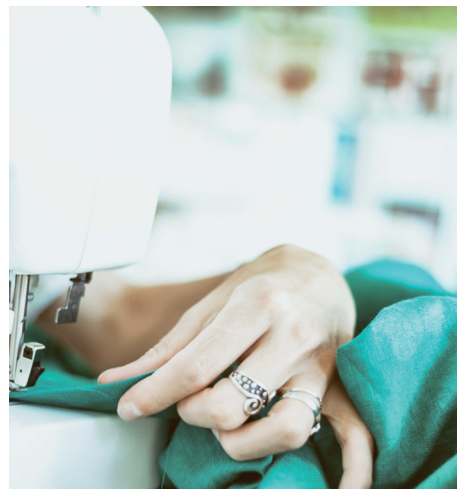
JOLIKREA

6 ans. C'est l'âge qu'a l'atelier de cours de couture de Mortcerf. Presque l'âge de raison. En tout cas, c'est l'âge pour lui du changement.

A écouter les participants, leurs envies, leurs besoins, c'était évident qu'il était nécessaire de pousser les murs. Les idées, les projets ont germé. Certaines portes se sont fermées mais d'autres se sont ouvertes.

L'atelier s'agrandit mais dans un lieu un peu plus loin que Mortcerf. C'est dans le magnifique cadre du parc de l'Abbaye de Faremoutiers, juste à son entrée, que vous pourrez désormais me retrouver, retrouver les cours et mais aussi des nouveautés.

En plus des cours, maintenant, vous aurez la possibilité d'un atelier en libre-service pour ceux et celles qui maîtrisent un minimum les machines. Avec ou sans assistance d'un prof. Et pour les moins manuels, je vous recevrais pour de la confection sur-mesure ou de la retouche.



Je ne délaisse pas pour autant Mortcerf. Nous travaillons avec l'équipe municipale pour des projets réguliers ou ponctuels. La couture n'a pas dit son dernier mot chez nous !

En attendant de nouvelles dates, je vous souhaite une belle année 2023, créative et colorée ! Pour rester au courant de l'actualité de l'atelier, n'hésitez pas à me contacter par mail : contact@jolikrea.fr

UNE ANNÉE 2022 CENTRÉE SUR LES TERRES AGRICOLES

Les sols sont une ressource finie et non renouvelable. Or, ils sont souvent uniquement considérés comme des espaces potentiellement urbanisables et l'artificialisation se fait majoritairement au détriment des terres agricoles. Pourtant leur rôle nourricier est irremplaçable, elles sont hôtes de biodiversité, et remplissent des services de régulation par la séquestration du carbone (adaptation au changement climatique et atténuation), l'infiltration des eaux (prévention des inondations), la filtration des polluants.

Campagne pour la sanctuarisation des terres agricoles

Un quart de l'Île-de-France est déjà urbanisé et l'artificialisation des terres qui avait pourtant baissé ces dernières années est repartie à la hausse avec l'étalement urbain qui en résulte. Alors que la loi Climat et Résilience a fixé, en 2021, un objectif de zéro artificialisation « nette » à atteindre en 2050, avec France Nature Environnement Île-de-France nous avons, à l'occasion

NATURE ENVIRONNEMENT

des législatives, fait la promotion du zéro artificialisation « brute », dès maintenant en Île-de-France, et participé à la campagne « #laissebéton ».

La révision du SDRIF

En novembre 2021, la Région a engagé la révision du schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF). Elle prétend cibler un SDRIF « E » (comme environnemental), visant à la fois le « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN), le « Zéro Émission Nette » (ZEN) et le « Zéro déchet ». En participant à la concertation préalable à l'élaboration de son schéma directeur (SDRIF-E) à l'horizon 2040 menée par la Région et clôturée le 15 décembre, nous avons de nouveau affirmé que l'enjeu de la préservation des terres agricoles en Île-de-France devait être prioritaire.

La préservation de sols vivants

Avec le Collectif Stop Val Béton luttant contre le projet de la Communauté de Communes du Val Briard de bétonisation de 150 hectares de terres agricoles au Val

Bréon, sensibilisation à la nécessité du maintien de leur vocation agricole : par exemple promenade contée « la mort annoncée des terres de Val Bréon 2 » le 22 juin ; action des « vers déters » lors de la Foire d'automne le 9 septembre ; rencontre, le 3 décembre, avec le chercheur Marc-André Sélosse pour une conférence sur le sol, ses merveilles et l'importance de le protéger pour notre santé, notre alimentation, la biodiversité, le climat...



Rappel des règles de civilités

ADOPTEZ LES GESTES PROPRES

Les encombrants ne font plus l'objet d'un ramassage systématique. Il vous est désormais demandé de prendre rendez-vous directement avec COVALTRI 77 et de les sortir au plus tôt la veille de la date qui vous sera communiquée.

Nous vous rappelons également que **les poubelles ne doivent pas encombrer les trottoirs et doivent être rentrées le jour même du passage des camions de collecte.** Tout dépôt sauvage d'ordures ou d'encombrants est passible de poursuites.



Les travaux de bricolage ou de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (ex. tronçonneuse, tondeuse à gazon thermique, perceuse, raboteuse ou scie mécanique) **ne peuvent être effectués que dans les plages horaires ci-dessous :**

- De 8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi
- De 10h à 12h le dimanche et les jours fériés

Pour rappel, **les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public** (rue, trottoir, grillage, ...) **et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres** (voire moins dans les endroits où la visibilité est primordiale).

Cet élagage des haies et des arbres relève de la responsabilité du propriétaire ou de son représentant (locataire), qui doit veiller à ce que les végétaux ne dépassent pas sur la rue.

Les piétons ne devraient pas avoir à marcher sur la route car le trottoir est envahi d'une épaisse verdure.

Le savoir vivre ensemble passe également par des petits actes de civilité tel que l'entretien de ses haies.



La mairie rappelle que les trottoirs, par définition, sont réservés à la circulation des piétons.

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

Toutes les personnes qui possèdent un garage sont invitées à y ranger leurs voitures.

Nous avons beaucoup d'enfants dans nos communes, et il est indispensable de veiller à la sécurité de tous.

FIN DE TOURNAGE POUR JORIS ADU



Clap de fin

Octobre 2022, Joris Adu a mis un point final au tournage de son court-métrage dans la commune de Mortcerf, dont il est originaire.

Après avoir tourné la scène d'ouverture de son court-métrage il y a près d'un an dans la mairie de Mortcerf. Il est revenu poser ses caméras dans une maison de la commune pour y tourner d'autres séquences. Désormais, va commencer l'étape de la post-production. Le montage du film devrait prendre quelques semaines.

Il espère bien le sortir au printemps 2023, avec une avant-première à... Mortcerf !

MORTCERF TV

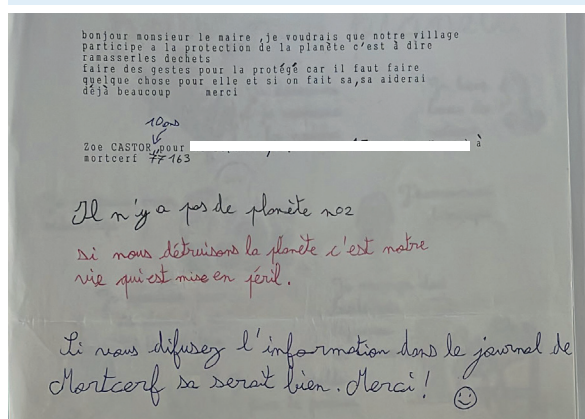


Afin de dynamiser et d'accroître l'interactivité avec vous, Mortcerf a créé sa propre Web TV. Elle permettra de disposer d'une plateforme dédiée à tous les films et reportages tournés par la commune, qui seront mis en ligne sur la chaîne YouTube « Mairie Mortcerf 77 » et visionnables à tout moment par les habitants.

L'occasion également d'archiver la mémoire de la ville au fur et à mesure des vidéos. Actualités, portraits, projets en cours et à venir, live... vous pourrez ainsi faire le plein d'actu sur votre village !

Vous pouvez dès à présent retrouver toutes les vidéos concernant l'inauguration de la nouvelle école maternelle ou encore l'exposition des oeuvres en terre cuite du Foyer Bécoiseau. N'hésitez pas à vous abonner dès maintenant à la chaîne (c'est gratuit).

COURRIER DE ZOÉ CASTOR, 10 ANS



Nous souhaitons vous faire partager ce courrier que nous avons reçu de Zoé, une jeune moressartoise de 10 ans.

Elle nous a demandés de diffuser son message concernant le réchauffement climatique de la planète.

En effet, la préservation de notre environnement est devenue l'enjeu de notre siècle. Il y a une multitude de petits gestes que chacun de nous peut effectuer de manière quotidienne pour contribuer à protéger l'environnement.

Merci Zoé pour ta contribution !

NAISSANCES

Gabriel LOPES, le 16/01/2022

Léna, Eva, Rose FAIVRE, le 13/02/2022

Nora, Sylvie, Zahia ABIDI, le 25/02/2022

Augustin, Lenny PAWLIK, le 17/03/2022

Noa, Albert, Dominique GRANDET,
le 18/03/2022

Maël, Ayden, Aaron FOUSSE,
le 25/04/2022

Aïna AGUILÉRA, le 21/06/2022

Anatole VILMART BUCHER,
le 28/07/2022

Evy, Sophie, Catherine MICHALET
VILLERMET, le 04/09/2022

Sasha DRUON LAVIGNE, le 17/09/2022

Alessio, Arnaud, Thierry MALIAN,
le 11/10/2022

MARIAGES

Stéphane, Gilles, Jacky ROQUES et
Sylvie, Viviane PIGEYR, le 09/04/2022

Anthony BLANCHARD et Audrey,
Madeleine, Lucienne CHARLES,
le 16/04/2022

Xavier, Piero ESPAGNA et Laura PEZARD,
le 28/05/2022

Cyril, Marie, Jacques, Nicolas, Essonville
BLIGNY et Marie-Simone, Adjoua
DUVIEUX, le 04/06/2022

Adrien, Pierre, Michel AGUILÉRA et
Riana, Niaina AMANANTSOA, le
11/06/2022

Stéphane, Arnaud HECKEL et Catherine
LIMA, le 25/06/2022

DÉCÈS

Rémy, Eugène, Joseph KIHM, 85 ans,
décédé le 04/01/2022 à Mortcerf

Raymonde, Marie PINSET née FREIS,
90 ans, décédée le 14/01/2022 à
Coulommiers

Victor, Pierre, Marie GAUTIER, 96 ans,
décédé le 17/01/2022 à Coulommiers

David, Jacques, Lucien GOIJAT, 48
ans, décédé le 20/01/2022 au Krémilin-
Bicêtre

Gisèle, Suzanne DENY, née PIET, 91
ans, décédée le 05/02/2022 à Mortcerf

Emilienne VENANT, née LEMOINE, 89
ans, décédée le 07/02/2022 à Mortcerf

Andrée VINATIER, née BARRAULT, 90
ans, décédée le 13/02/2022 à Mortcerf

André, Charles HUBER, 82 ans, décédé
le 27/02/2022 à
Melun

Andrée, Françoise, Elvia CARRIÈRE,
née BERTRAND, 90 ans, décédée le
05/03/2022 à Coulommiers

Jacqueline, Marie, Alice MARTIN, née
MÉRY, 91 ans, décédée le 13/04/2022 à
Coulommiers

Georges, Léon, Noël CARRIÈRE, 90 ans,
décédé le 18/04/2022 à Coulommiers

Jacqueline, Ninette METTRAUX, née
SAGOT, 94 ans, décédée le 23/04/2022
à Coulommiers

Madeleine, Henriette LAURAIRE, née
MARLIN, 91 ans, décédée le 23/04/2022
à Coulommiers

Danielle, Renée THELLIEZ, née COLIN,
80 ans, décédée le 24/04/2022 à
Coulommiers

Annie, Mauricette GRAVELAT, née
CHIGOT, 95 ans, décédée le 28/04/2022
à Mortcerf

Maurice MOUGIN, 90 ans, décédé le
12/05/2022 à Mortcerf

Ginette MICHOT, née BOISSARD, 92
ans, décédée le 12/05/2022 à Mortcerf

Stanislas, Dominique MACH, 84
ans, décédé le 16/05/2022 à
Coulommiers

Jacqueline GUILLEN PASCUAL, née
GUILLOU, 95 ans, décédée le 28/05/2022
à Coulommiers

Annick, Antoinette CAPDEVIELLE,
née LEVASSEUR, 71 ans, décédée le
03/07/2022 à Suresnes

Yves, Hervé, Frédéric COUPÉ, 58 ans,
décédé le 08/08/2022 à Mortcerf

Marie, Thérèse GAUCHET, née ESTIEU,
89 ans, décédée le 09/08/2022 à
Coulommiers

Noëlle, Léone, Odette MOKKEDEM, née
BILLAUD, 65 ans, décédée le 11/08/2022
à Jossigny

Isabelle, Claude DESPERT, 54 ans,
décédée le 01/10/2022 à Mortcerf

Guy, Régis TOURNEUR, 73ans, décédé
le 01/10/2022 à Tournan-en-Brie

Maurice, Jean, Marcel RAYNAL, 66 ans,
décédé le 21/10/2022 à Coulommiers

Christiane, Simone, Monique, Andrée
PETIT, 91 ans, décédée le 15/11/2022 à
Mortcerf

Micheline, Suzanne ALLAMELOU, née
AUXIET, 82 ans, décédée le 22/11/2022
à Mortcerf

Jeannine, Marguerite, Léontine DALLE,
née DEGOGUE, 94 ans, décédée le
27/11/2022 à Mortcerf

Pedro GONZALEZ, 89 ans, décédé le
02/12/2022 à Mortcerf

Marguerite LELEU, née MILLET, 91 ans,
décédée le 06/12/2022 à Mortcerf

Lucette, Jeanne, Marthe CARRETTE, 100
ans, décédée le 10/12/2022 à Mortcerf

Jocelyne, Marguerite GIOËLLI, née
ROUSSIN, 85 ans, décédée le 13/12/2022
à Mortcerf

L'Urbanisme

Déclarations préalables

SCI Cerfimmo, 87 bis rue du 27 août, construction d'une annexe (car port)

M. VIGIER Jean-Michel, 1 bis route de Dammartin, pose de fenêtres de toit type Velux

Mme BELLIARD Laura, 149 rue du 27 août, création d'une fenêtre

M. BRION Bruno, 21 rue de la gare, changement à l'identique du portail portillon et cloture en façade avant

M. PIERRET Maxime, 5 rue Billarde, changement portes et fenêtres

M. GERARD Laurent, 21 rue de l'égalité, réalisation d'un muret devant pavillon neuf

M. GAILLAT Bruno, 8 rue du Vieux Château, réfection toiture grange + création velux

M. PECTOR François, 25 rue du 27 août, ravalement pignon

M. CAM Fabrice et Valérie, 13 rue de la Forêt, remplacement clôture, portail et portillon sur rue et pose de pavés autobloquants devant la maison

Mme MUTEL Marie-France, 141 rue du 27 Août, création d'un portail

M. ENFERT Aubin, 7 avenue du Général Leclerc, pose de deux fenêtres de toit et remplacement et agrandissement d'une fenêtre de toit existante

M. HARDOUIN Guillaume, 21 A rue de l'Egalité, remplacement d'une clôture

M. LENORMAND Damien, 30 rue du 8 mai 1945, pose d'un vélux

Mme MONTJARRET Ghislaine, 29 route de Crèvecœur, ravalement de façade sud-ouest

M. BOSGAERD Michel et Mme CYPRES Isabelle, 16 rue du 8 mai 1945, isolation des murs par l'extérieur et enduit de finition

Mme DEKHIL Nathalie, 13 rue du Vieux Château, réfection d'un pan de toiture et suppression de la cheminée

Mme LEGRET Angélique, 23 A route de Crèvecœur, remplacement d'une clôture grillagée par un mur en parpaings

Mme POULET Karine, 2 bis rue de l'Egalité, installation d'une pergola bioclimatique

Mme MOTTÉ Anaïs, 18 rue de l'Egalité, remplacement du portail

M. BEFFARA Cédric, 25-27 rue des Vallées, remplacement des tuiles et suppression de trois cheminées

M. PAIN Fabrice, 2-2bis avenue du Général Leclerc, division en vue de construire

M. MOMOT Alain, 7 rue de l'Egalité, division en vue de construire

M. RIVIERE Jérôme, 53 rue du 27 Août, remplacement des fenêtres, peinture des volets et ajout de volets roulants

Mme BEDFERT Cyrielle, [REDACTED], modification de fenêtres, démolition de véranda et pose de volets roulants

Permis de construire

M. FALOVIEZ Nicolas, Rue Max Néraud - Lot B, construction d'une maison individuelle avec garage et création de 3 places de stationnement extérieures

SCI BONIM ATID, 17b rue des vallées, réaménagement d'un bâtiment existant et création de 12 lofts - Démolition partielle

M. MERLETTE et Mme SURPLY, rue du 8 mai 1945, construction d'une maison individuelle, d'un garage isolé et création de 2 places de stationnement extérieur

Mme CAPRON Sandra, 21 rue du 27 août/rue du 8 mai 1945, démolition abri de jardin et mur, construction d'une maison individuelle et création de 3 places de stationnement extérieur

SCI MEGA, 2c rue du vieux château, construction d'une maison comprenant 2 logements

ENOWOOD, Haras de la Croix Ste Marthe, réhabilitation et extension de 22 m² d'un ancien relais de chasse et transformation en lieu d'accueil pour les clients du haras de la Croix Ste Marthe comprenant : un club house, une salle de séminaire (occasionnel), des bureaux - sanitaires

Mme PERTAYS-VOLLEAU Jeanine et M. VOLLEAU Frédéric, 42 rue du 27 Août, aménagement des combles du pavillon avec création de 3 ouvertures supplémentaires en toiture, transformation d'une fenêtre en porte fenêtre côté rue, Transformation de deux fenêtres (4 battants) en modèle coulissant 2 vantaux, pose de volets roulants lorsque cela est possible, mise aux normes de l'ensemble des menuiseries extérieures existantes (conservation de l'existant hormis la porte d'entrée), pose d'une isolation en extérieur, (uniquement pignon Nord) dans le cadre de la rénovation énergétique globale de la bâtisse."

M. ALLAERT Yann, 16 rue Max Néraud, construction d'un garage de 2 voitures semi enterré, modification de la façade arrière avec création d'une baie vitrée, agrandissement de la terrasse

La Tribune de la Majorité Municipale

Notre majorité municipale ne se nourrit pas de mots, de postures, mais agit en toute conscience avec le sens des responsabilités.

Il est amusant aujourd'hui de voir les tentatives désespérées de l'opposition de vouloir se refaire une virginité et tenter de faire oublier le triste bilan de son action durant six années à la tête de la municipalité.

Le comble du ridicule est parfois atteint pour contester nos résultats.

Trois excellentes nouvelles ont rythmé l'année 2022. Tout d'abord, les actions que nous avons engagées ont abouti à **l'installation d'un nouveau médecin sur la commune** au début de l'année. **En moins de 18 mois, nous avons atteint un objectif que nos prédécesseurs durant 5 ans n'ont jamais pu obtenir.**

Plutôt que de se réjouir simplement de cet événement, qui est une bonne nouvelle pour notre village, nous avons dû faire face à un dénigrement de l'opposition sur le travail minutieux de recherches que nous avons effectué. La jalousie est vraiment mauvaise conseillère !

Autre bonne nouvelle, **nos petits moressartois ont fait leur rentrée dans la nouvelle école maternelle.** Il était important pour nous qu'ils aient les moyens et les équipements nécessaires pour pouvoir s'épanouir et bien grandir dans ce lieu où ils vont apprendre tant de choses qui feront d'eux les citoyens de demain.

Si nous avons assuré la réussite de ce projet, il n'en reste pas moins que nous avons été confrontés à des péripéties en cascades (négligence du voisinage, non-conformité du projet, absence de financement...). La liste est longue.

Personne n'est dupe, **derrière ces oublis ou ces manques se dissimule un amateurisme déconcertant.**

Car réfléchir à des projets, c'est bien, mais se préoccuper de leurs financements c'est mieux ! Tous les Moressartois sont conscients aujourd'hui de la « patate chaude » que nous avons trouvée avec le projet de l'école et des difficultés financières qu'il a engendré pour notre village.

En 2023, nous aurons remis d'aplomb les finances communales sans augmenter la pression fiscale. Nous pourrons débiter un programme de restauration de la voirie et des bâtiments publics.

Enfin, **nous allons développer de nouveaux services**, en commençant par **favoriser l'installation d'une micro-crèche (12 berceaux)**, même si là encore ce projet est contesté par l'opposition.

Nous accompagnerons un développement raisonné de notre village pour favoriser l'arrivée de nouvelles familles sur les trois prochaines années. Nous accuser de vouloir bétonner Mortcerf frise le ridicule ! Chacun connaît notre attachement au caractère spécifique de notre village.

L'arrivée de jeunes habitants et de facto de nouveaux enfants nous aidera à consolider l'offre de commerces que nous continuons à développer. Et pourquoi pas permettre l'ouverture d'une nouvelle classe au sein de l'école.

Comme vous le voyez, nous continuons à agir pour le seul bénéfice des Moressartois et des Moressartois sans se préoccuper des oiseaux de mauvais augure.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2023, et souhaitons que cette nouvelle année soit à l'image de 2022 : pleine de succès !

La Majorité Municipale

La Tribune de la Minorité Municipale

Mortcerf, le 09/12/2022

Déjà un an depuis la dernière parution de « Notre Village » qui devient peut-être une publication annuelle. Dans la période morose que nous traversons, il est pourtant réconfortant d'avoir des nouvelles locales qui s'adressent à tous. Nous savons que vous y êtes particulièrement sensibles.

Dans une assemblée en partie renouvelée à la suite des démissions de leur poste de 2 adjoints et de 3 conseillers municipaux, nous avons toujours à cœur d'apporter notre contribution aux débats et d'être aussi la voix des moressartois qui nous interpellent directement.

Dans la commune, il manque une structure pour la petite enfance. Les nouvelles familles qui arrivent dans le village rencontrent des difficultés pour trouver un mode de garde pour leurs enfants. Aussi un projet de micro-crèche à Mortcerf va dans le bon sens et il n'y a aucune ambiguïté sur notre position là-dessus. Toutefois, sa localisation nous pose un problème. Ce projet, porté par une société privée, serait situé en lieu et place de la Salle du Château d'Eau et de son terrain, avec un bâtiment qui reste à construire. La circulation à cet endroit est dangereuse. Cet emplacement n'est pas adapté à ce genre d'équipement et mériterait d'être localisé ailleurs. Sur les terrains à côté de la maison de retraite, par exemple. Situation particulièrement adaptée aux parents prenant le train. De plus, en cas de vente, la commune se séparerait d'un équipement qui lui rend de fiers services.

Lors de la séance du 12 octobre, la révision du Plan Local d'Urbanisme a été validée par le Conseil Municipal. Elle a été élaborée sans l'appui de la Commission d'Urbanisme qui n'a pas participé aux réflexions. Il y a des nouvelles dispositions qui nous interpellent. Nous avons d'ailleurs, à ce titre, déposé une contribution auprès du commissaire-enquêteur lors de l'enquête publique. L'équipe en place plaide pour une densification accrue de l'habitat avec une emprise au sol en augmentation, des distances réduites entre les constructions et une diminution des places de stationnement requises par nouveau logement. C'est pourquoi nous avons voté contre. Nous sommes dans un milieu rural qui doit garder son identité et son charme. Ces modifications du PLU risquent d'entraîner par endroit le "bétonnage" de notre village et de nuire à son cadre de vie.

Le 22 octobre dernier, l'école maternelle a été inaugurée. Les moressartois et les élus présents ont pu apprécier la qualité de l'équipement. Cette réalisation est un atout supplémentaire pour notre village. Nous tenons à rappeler ici que ce projet a été porté par l'équipe municipale précédente dont nous faisons partie. Il a fallu le monter, le porter auprès des instances et faire aussi des choix pour le rendre prioritaire. Dans un village, une école est le poumon qui le fait vivre. Au vu du résultat, cela valait le coup. Nous avons pu à l'occasion de cette manifestation remercier les mécènes qui ont participé au financement. Mesdames la Sous-Préfète Laura REYNAUD, la Sénatrice Anne CHAIN-LARCHE et la Députée Isabelle PERIGAUD ont joué un rôle déterminant. En effet, les subventions accordées par l'Etat et les Conseils Régional et Départemental ont rendu possible cette construction.

En cette période de fêtes de fin d'année, porteuse d'espoir, nous vous souhaitons de passer de très bons moments en famille ou avec vos amis. Nous n'oublions pas, pour autant, ceux qui sont seuls ou connaissent des moments difficiles. Nos pensées les accompagnent.

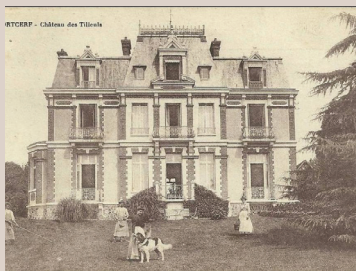
Dès à présent, nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et solidarité, pour vous et vos proches, pour 2023.

Prenez bien soin de vous.

Toujours à votre écoute et au plaisir de vous rencontrer

Grégory Caillau
Martine DUVAL
Alain MOMOT

Patrimoine / Histoire



Le Château des Tilleuls (suite)

Voici la suite de l'histoire de ce château qui occupe une place importante dans l'histoire de notre petit village de Mortcerf.

En juillet 1940 les allemands s'installent au château et exigent, de la municipalité un inventaire mensuel des stocks de produits alimentaires, agricoles et forestiers. La commune gère des magasins abandonnés par leurs exploitants.

La famille AVAKIANTZ s'installe dans le pavillon des écuries face à notre boulangerie.

En août 1957 apparaît dans l'Aurore une annonce d'un home d'enfants au « Manoir des Oiseaux » à Mortcerf

Loué par Mme. LEMOINE, il ouvre le 9 octobre 1960.

Y seront admis une quarantaine d'enfants des deux sexes de 6 à 14 ans présentant des difficultés affectives ou caractérielles.

Le pavillon de la gardienne à l'entrée du château est aménagé en infirmerie.

C'est à la suite d'une inspection du ministère de la santé du 25.2.1964 dénonçant l'absence de qualification et de stabilité du personnel, le prix élevé de la pension que ce centre fermera ses portes en juillet 1965. (l'Aurore du 10.7.1965)

Le 4 mai 1995 le Conseil vote l'acquisition de cette partie de la propriété AVAKIANTZ. Prise de possession le 1er janvier 1996.

En mai 1998 M. THAISé propose la création d'un hôtel sur 4000m² du terrain.

En juin 2000 un particulier propose la création de chambres d'hôtes.

Bien des prévisions viennent ensuite telle celle de logements sociaux par les « Foyers de Seine et Marne »

En mars 2010 la proposition de « 3 Moulins Habitat » d'établir 12 logements sociaux et la réfection de la conciergerie et enfin un projet de « O.P.H 77 »

Tous ces projets n'ayant abouti, c'est seulement en 2011 que l'on entreverra l'idée de l'installation d'une maison médicale « Rurale ».

On vote la réhabilitation du manoir, la réfection de la place du village et des abords de l'église. Or les travaux mettront au jour un squelette humain à l'arrière de l'église dont le décès remonte à 200 ce qui retarde les travaux initiaux et supplémentaires au manoir tels que le renforcement des sols et plafonds, la liaison à l'électricité par câbles enterrés du transformateur de la rue de l'Egalité au manoir par la rue des Grimoins.

C'est en 2014 que seront signés les baux de plusieurs spécialistes et médecins généralistes.

En septembre 2015, 3 des 4 généralistes vont rompre leur bail pour des motifs divers.

Malgré les transactions de la commune, il n'y aura plus qu'un médecin généraliste à Mortcerf.

En 2022, la commune compte l'arrivée d'une nouvelle médecin généraliste.

La version complète de cette étude est transmise à l'association « Les amis du Clocher et du Patrimoine Moressartois » à laquelle j'adhère.

Rédigé par Maurice Robba